ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Baltimore (Maryland)
- 23 au 25 août 2013

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre du Comité exécutif de l'Eastern Regional Conference (ERC)
- M. Alain Therrien, député de Sanguinet et membre du Comité exécutif de l'ERC
- M. Olivier Lemieux Périnet, secrétaire administratif de la DANREU.

CONTEXTE

- L'ERC est l'une des quatre organisations régionales du Council of State Governments (CSG), un forum national non partisan dédié à l'échange d'idées et de pratiques législatives afin d'aider les États à définir leurs politiques publiques et à obtenir une meilleure représentation de leurs intérêts auprès des instances fédérales.
- Elle regroupe des parlementaires de dix États du Nord-Est des États-Unis, des Îles Vierges américaines, de Puerto Rico, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario et du Québec.
- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, de la Commission sur l'énergie et l'environnement et de la Commission des transports.
- Les parlementaires québécois membres du comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.

THÈMES

- La préparation de la prochaine Assemblée annuelle de l'ERC (Fajardo, Puerto Rico, décembre 2013)

THÈMES (SUITE)

- La sélection des hôtes des assemblées annuelles 2015, 2016 et 2017 de l'ERC
- La situation budgétaire de l'organisation et les cotisations des membres
- Les rapports du directeur de l'ERC, de la coordonnatrice de l'Eastern Leadership Academy (ELA) et des présidents et présidentes des commissions permanentes
- La révision des critères de sélection de l'ELA
- L'amélioration des outils de communication multimédia de l'ERC
- Les rapports des membres sur la situation économique et politique dans leur État/province respectif.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Explorer les différentes possibilités pour l'ANQ de contribuer aux activités de la 53e Assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à San Juan, Puerto Rico, en décembre 2013.
- Proposer la réalisation de l'Assemblée annuelle de l'ERC à Québec en 2017, à l'invitation de l'ANQ.
- S'enquérir de la situation prévalant au sein des provinces canadiennes et des États du Nord-Est américain.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation de l'ANQ ont activement pris part aux réunions du comité exécutif de l'ERC, du comité de l'assemblée annuelle et du comité sur la planification stratégique.
- Le représentant de l'ANQ siégeant sur le comité de l'assemblée annuelle a proposé aux membres de ce comité de tenir l'Assemblée annuelle 2017 de l'ERC à Québec. Cette proposition a été accueillie favorablement et transmise au comité exécutif, qui l'a approuvée à l'unanimité.
- Le représentant de l'ANQ qui a présidé les travaux de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC lors de la dernière assemblée annuelle a fait rapport des activités de la commission aux membres du comité exécutif.
- En collaboration avec les secrétaires administratifs des commissions permanentes de l'ERC, les représentants de l'ANQ ont ciblé certains thèmes qui pourraient être abordés lors de l'assemblée annuelle de décembre 2013, soit le marché du carbone et les mesures adoptées par le gouvernement du Québec en réponse à la tragédie de Lac-Mégantic.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les membres de la Délégation ont assisté à une conférence portant sur les impacts des récentes décisions de la Cour suprême des États-Unis sur les États.
- Les représentants de l'ANQ ont pris part à un petit-déjeuner de travail de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC. Ils ont eu l'occasion de passer en revue le travail de la Commission et de discuter des actuels enjeux frontaliers. À l'issue de cette rencontre, les membres de la Commission ont souhaité prendre les mesures nécessaires afin de faire connaître aux autorités concernées leur appui à l'inclusion, dans l'initiative « Beyond the Border », de dispositions en matière de pré-dédouanement, visant à faciliter les voyages aériens entre l'aéroport Billy Bishop de Toronto et les petits et moyens aéroports américains ainsi que les déplacements ferroviaires entre Montréal et New York.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 751,11 $
- Transport	3 133,30 $
Total	**5 884,41 $**